



École du Pacifique

Code de Conduite - Révision 2024

VISION DE NOTRE ÉCOLE

À l'École du Pacifique, nous œuvrons pour inspirer nos élèves à embrasser avec fierté leur langue, leur héritage francophone et leur culture. Notre mission est de former des individus confiants, respectueux d'eux-mêmes, de leur prochain et de l'environnement qui les entoure. En collaboration avec les élèves, les parents et le personnel enseignant, nous favorisons le développement de chaque individu dans un esprit d'ouverture, d'inclusion et de respect.

Les quatre valeurs de notre école ont été choisies pour guider nos jeunes à faire vivre la mission et la vision de notre école

Notre code de conduite est en vigueur sur le site de l'école à Sechelt, les autobus et leurs arrêts sur toute la côte de Sunshine et tout autre espace d'apprentissage (y compris virtuel), de sorties et/ou de voyages sur les territoires traditionnels, ancestraux et non-cédés des Premiers Peuples où nous avons la chance de grandir, de jouer et d'apprendre ensemble.

NOS VALEURS

Le respect :



Le respect à l'école est une valeur fondamentale qui contribue à créer un environnement d'apprentissage positif et harmonieux. Le respect à l'école implique le respect mutuel entre tous les membres de la communauté éducative, y compris les élèves, les enseignants, le personnel, les parents et les visiteurs.

1. **Respect des autres:** Les élèves et les adultes doivent traiter les autres avec gentillesse, courtoisie et considération. Cela signifie écouter attentivement, éviter les insultes et le harcèlement, et reconnaître la valeur de chaque personne.
2. **Respect de l'autorité:** Les élèves doivent respecter l'autorité des enseignants et du personnel de l'école. Cela inclut le respect des règles de la classe et de l'école, ainsi que l'obéissance aux consignes données par les adultes.
3. **Respect de l'environnement:** Les élèves doivent prendre soin de leur environnement scolaire. Cela signifie maintenir les salles de classe, les aires communes et les espaces extérieurs propres et bien entretenus.
4. **Respect de la diversité:** Les écoles sont des lieux où l'on trouve une grande diversité d'élèves, de cultures et de points de vue. Le respect de la diversité implique de reconnaître et de célébrer les différences culturelles, religieuses et personnelles.
5. **Respect de soi-même:** Les élèves doivent également apprendre à se respecter eux-mêmes. Cela signifie prendre soin de leur bien-être physique et émotionnel, avoir de la confiance en eux et reconnaître leurs propres besoins.
6. **Respect des règles et du code de conduite:** Les élèves doivent respecter les règles de l'école et le code de conduite établi. Cela garantit un environnement cohérent et sécuritaire pour tous.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> être respecté comme un membre à part entière de l'école être dans un environnement vrai et bienveillant fréquenter une école propre et saine 	<ul style="list-style-type: none"> respecter les autres et d'accepter leurs différences dire ou écrire des choses qui sont vraies et bienveillantes prendre soin de mes biens et des biens des autres respecter mon environnement naturel (les plantes et les animaux) 	<ul style="list-style-type: none"> dire bonjour, s'il vous plait et merci exprimer ses besoins et ses limites utiliser un langage verbal et écrit vrai et bienveillant adopter un comportement appropriés et polis mettre les déchets dans les poubelles ranger ses affaires dans son casier réduire, réutiliser et recycler ...

La responsabilité :



La responsabilité à l'école est essentielle pour aider les élèves à développer des compétences importantes pour leur avenir, telles que la gestion du temps, la prise de décision éclairée et la résolution de problèmes. Elle contribue également à créer un environnement d'apprentissage positif où les élèves se sentent en sécurité et valorisés.

- Responsabilité académique :** Les élèves doivent être responsables de leur propre apprentissage. Cela signifie assister aux cours régulièrement, participer activement, suivre les devoirs et les travaux, gérer leur temps de manière efficace et rechercher de l'aide en cas de difficultés.
- Responsabilité organisationnelle :** Les élèves doivent apprendre à s'organiser et à gérer leur temps. Cela inclut la planification de leurs tâches, la tenue de calendriers, la gestion de leurs fournitures scolaires et la préparation des travaux à rendre.
- Responsabilité sociale :** Les élèves doivent respecter les règles de comportement et de civilité de l'école. Cela signifie être poli, respectueux envers les autres, participer de manière constructive en classe, éviter le harcèlement et contribuer à la création d'un environnement d'apprentissage positif ainsi que de ne pas perturber les autres en classe.

4. **Responsabilité personnelle** : Les élèves doivent apprendre à se prendre en charge. Cela signifie gérer leur santé et leur bien-être, reconnaître et résoudre les problèmes personnels, et faire des choix judicieux.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> • travailler dans un environnement positif qui stimule l'apprentissage • recevoir de l'aide de mes pairs et du personnel enseignant • avoir un programme scolaire adapté à mes besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • adopter une attitude positive face à mes apprentissages • respecter l'apprentissage des autres • respecter les règles de la classe et les règles de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • lire, signer et suivre le code de conduite • faire de mon mieux dans mon travail • offrir et/ou demander de l'aide • travailler sans déranger les autres • marcher dans les classes et les couloirs • rentrer dans l'école quand la cloche sonne • ...

La coopération



La coopération à l'école aide les élèves à développer des compétences sociales essentielles, à améliorer leur bien-être émotionnel et à se préparer à travailler en équipe dans leur vie future. Elle crée également un environnement d'apprentissage positif et inclusif, où les élèves se sentent valorisés et soutenus dans leur développement académique et personnel.

1. **Travail d'équipe** : Les élèves sont encouragés à travailler en équipe sur des projets et des activités. Cela favorise la collaboration, la communication, et le partage des idées pour atteindre des objectifs communs.

3. **Inclusion** : L'école doit être un lieu où tous les élèves se sentent inclus, peu importe leur origine, leurs capacités ou leurs différences. Les élèves doivent être encouragés à être amicaux, à aider ceux qui sont en difficulté et à lutter contre l'intimidation et l'exclusion.

4. **Communication** : Les élèves apprennent à bien communiquer, à écouter attentivement et à exprimer leurs idées de manière constructive. Cela facilite la coopération et la compréhension mutuelle.

5. Entraide : Les élèves peuvent enseigner ou aider leurs pairs, ce qui renforce leur compréhension des sujets et favorise la coopération.

6. Résolution pacifique des conflits : Les élèves apprennent à résoudre les conflits de manière non violente et à travailler ensemble pour trouver des solutions. Les compétences en médiation peuvent également être enseignées.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none"> • être en sécurité • évoluer dans une école où on ne tolère pas les abus physiques ou verbaux, ni les actes d'intimidation • me sentir inclus parmi les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • veiller à ma sécurité et à celle des autres • adopter des comportements inclusifs • utiliser les mots et les gestes qui ne blessent pas 	<ul style="list-style-type: none"> • jouer et résoudre les conflits de façon pacifique • inviter les autres se joindre aux activités • aviser un adulte lors d'un danger à l'école • dénoncer les situations d'intimidation et aider les victimes • participer aux activités du groupe • ...

Le français :



L'apprentissage du français à l'école du Pacifique est une expérience unique qui vise à immerger les élèves dans la langue et la culture françaises. Les élèves se doivent de respecter les différentes cultures et de faire vivre la langue lorsqu'ils sont à l'école lors des activités diverses de tous les jours.

- 1. Enseignement en français :** La majeure partie de l'enseignement se fait en français. Cela signifie que les élèves apprennent en français à l'école.
- 2. Communication :** il est important pour les élèves de fournir des efforts pour apprendre des nouveaux mots et de valoriser le temps privilégié qu'ils ont de pouvoir s'exprimer en français à l'école.
- 3. Promotion de la culture française :** En plus de la langue, les élèves vivent les diverses cultures francophones du monde. Cela peut inclure des célébrations culturelles, des événements spéciaux et des activités multi-âges où le français est mis en valeur.

4. **Promotion de l'ouverture d'esprit** : En fin de compte, l'apprentissage du français vise à créer des individus ouverts d'esprit, conscients de la diversité culturelle et capables de communiquer efficacement dans un monde de plus en plus interconnecté.

Droits et Privilèges	Responsabilités	Comportements attendus*
<ul style="list-style-type: none">être respecté en tant que francophoneapprendre le françaisêtre exposé à la culture francophone	<ul style="list-style-type: none">se montrer ouvert envers la culture francophones'exprimer en français à l'école	<ul style="list-style-type: none">utiliser le français pour communiquer avec les adultes et les enfants partout à l'écolechercher à apprécier les œuvres artistiques de langue française...

RÈGLES SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE

Déplacements, départ tôt et transport:

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter l'école durant les heures de cours ou avant la fin de la journée. Si un enfant doit s'absenter pour le dîner ou quitter l'école plus tôt, les parents doivent faire parvenir une permission écrite dans le cas d'une sortie non accompagnée ou passer au secrétariat lorsqu'un adulte vient le chercher avant la fin des classes. De plus nous demandons aux parents de communiquer avec le secrétariat pour tout changement au transport habituel des enfants **avant 2h30**.

Code vestimentaire :

- Le code vestimentaire est inclusif et l'expression du genre et/ou de l'identité sera respectée,
- Les vêtements sont dépourvus de messages de nature violente, sexuelle, sexiste, raciste ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite,
- Les vêtements sont adaptés aux activités scolaires et au climat,
- Les vêtements doivent cacher les parties privées et les sous-vêtements,
- Les souliers doivent être attachés aux pieds (les sandales ouvertes de type flip-flop ne sont pas acceptées),
- Le port de chaussures de sport est obligatoire pour les périodes d'éducation physique.

Les appareils électroniques à l'école :

Les outils et le matériel électronique qui ne sont pas fournis par le CSF sont interdits à l'école. Ils sont permis dans les autobus et doivent être rangés dans le sac de l'enfant pour le reste de la journée. Ceci inclus Ipod, téléphone intelligents, jeux...

Les communications entre parents et enfants doivent passer par le secrétariat.

Code de conduite

Principes d'intervention :

- Il est attendu que les élèves respectent le code de conduite, non seulement à l'école mais aussi lors de sorties éducatives.
- Les principes de discipline positive et progressive sont appliqués: les conséquences seront le plus possible reliées à l'action perpétrée en tenant compte de l'âge des enfants, leur maturité ainsi que du contexte.
- L'école utilise une approche collaborative où des rencontres, dialogues et discussions sont appliqués.
- Retour au calme, pause sensorielle (ex. utilisation de la salle de métamorphose)
- Ce sont les comportements qui sont mis en cause et non les enfants.

Conséquences possibles :

- Gestes réparateurs
- Compléter une feuille de réflexion
- Recevoir un appel à la maison
- Recevoir une période de retenue pour un temps de réflexion
- Perdre certains privilèges
- Suivre un plan d'intervention individualisé pour aider à intégrer harmonieusement à la vie de l'école
- Rencontrer la direction de l'école, possiblement avec les parents
- Subir une suspension interne ou externe

Certains comportements sont considérés comme des offenses majeures :

- Abus physique
- Abus verbal et émotionnel
- Tout acte discriminatoire
- Intimidation (abus répétitifs)
- Opposition directe à l'autorité
- Vandalisme, vol
- Possession d'une arme
- Utilisation de tout autre objet pour menacer une personne
- Possession ou utilisation de drogues / alcool /tabac /vaping
- Être sous l'influence de drogues / alcool
- Visites et/ou utilisation de sites internet inappropriés

Dans les cas d'offenses majeures, l'élève risque:

- Suspension interne de l'école.
- Une suspension externe de l'école.
- Une intervention de la police ou une référence à un service externe.

À l'école du Pacifique nous pensons au bien-être de chaque enfant et nous faisons tout notre possible pour assurer un milieu sain et propice à l'acquisition des connaissances académiques et des habiletés sociales.

En cas d'inquiétude ou pour toutes questions concernant le bien être de votre enfant, SVP contactez directement l'enseignant concerné ou la direction.

Veillez, svp, signer à l'endroit indiqué.

« Nous avons lu et compris ces règles et responsabilités et nous nous engageons à les respecter. »

Parent(s) : _____ Élève : _____